



REGLEMENT

Coupe de l'Ain Futsal

8 joueurs par équipe

1. TOUR QUALIFICATIF

- Un club ne peut présenter qu'une équipe par catégorie.
- Le tour qualificatif se déroulera sous la formule échiquier sauf pour les sites à moins de 6 équipes.
- L'arbitrage sera assuré par des arbitres officiels du district.
- Chaque équipe disputera sur ces tours qualificatifs au moins 4 matchs.
- Attribution des points :
 - Victoire : 4 Points.
 - Nul : 2 Points.
 - Défaite : 1 point.
 - Forfait : 0 point.
- En cas d'égalité, les équipes seront départagées par :
 - Le Goal Average Particulier.
 - Le Goal Average Général.
 - La Meilleure Attaque.
- Les qualifiés par site pour la finale départementale :
 - U13 : ils seront déterminés en fonction du nombre d'engagés par site.
 - U15 : ils seront déterminés en fonction du nombre d'engagés par site.

2. FINALE DEPARTEMENTALE.

- Planning des finales
 - U13 le samedi 15 Février de 9h30-17h30 à St Vulbas.
 - U15 le samedi 15 Février de 9h30-17h30 à Chatillon sur Chalaronne.
 - U18 le samedi 15 Février de 9h30-17h30 à Bellegarde Sur Valserine.
- La finale se déroulera sous la formule échiquier à 12 équipes en U13 et U15 et à 24 équipes en U18.
- L'arbitrage sera assuré par des arbitres officiels du district.
- Chaque équipe disputera sur ses finales 6 matchs.
- Attribution des points :
 - Victoire : 4 Points.
 - Nul : 2 Points.
 - Défaite : 1 point.
 - Forfait : 0 point.
- En cas d'égalité, les équipes seront départagées par :
 - Le Goal Average Particulier.
 - Le Goal Average Général.
 - La Meilleure Attaque.